

Management spécialité Pilotage des organisations

RNCP16473 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310
Code(s) ROME	K1404, M1302, M1802, M1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme doit être capable de faire preuve d'un certain nombre de compétences générales et distinctives selon le parcours suivi (« Management des PME-PMI », « Management des Organisations Publiques », « Création et Reprise d'Entreprise », « Management de Projet et Innovation »).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ces compétences générales correspondent ainsi à la maîtrise :

- des éléments entourant la réflexion stratégique de la mise en œuvre d'une activité sur un marché (offre et demande) que ce soit en termes de prise en compte d'un contexte économique général ou bien en termes de maîtrise des outils stratégiques et marketing standards ;
- Des compétences de gestion des entreprises : Droit des sociétés, Marketing, Communication, Fiscalité, Contrôle de Gestion,...

Les compétences distinctives selon le parcours suivi par l'étudiant correspondent respectivement à :

- la maîtrise des compétences d'une part liées à la petite taille et à la proximité des dirigeants avec le reste des salariés de l'entreprise et d'autre part liées à l'intégration dans un contexte de proximité, (qu'elle soit de marché, fonctionnelles ou hiérarchiques). Les compétences sont pluridisciplinaires et équilibrées et permettent le pilotage de la structure qu'elle soit d'ailleurs petite ou grande (Management des PME-PMI) ;
- la maîtrise des techniques de gestion et de management privé ainsi que leur mise en œuvre dans le cadre d'organisations publiques, ces dernières utilisant de plus en plus fréquemment des techniques managériales privées (Management des Organisations Publiques) ;
- la maîtrise des mécanismes particuliers liés à la création et à la reprise d'une activité en vue de la pérenniser, en prenant en compte un contexte souvent local et régional. Ces compétences sont distribuées autour des éléments commerciaux et marketing, financiers et stratégiques (Création et Reprise d'entreprise) ;
- la maîtrise des outils de gestion de projets permettant de répondre aux évolutions du fonctionnement des organisations actuelles. Il s'agit de maîtriser les compétences nécessaires pour faire émerger, concevoir et piloter des projets dans un contexte économique où l'innovation est une impérieuse nécessité pour les entreprises (Management de Projet et Innovation).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La formation de la spécialité "Pilotage des organisations" répond à une demande toujours croissante émanant de tout secteur en matière de gestion des entreprises, toutes tailles confondues. Le diplômé est ainsi capable de prétendre à des fonctions liées au management des entreprises, allant, suivant le parcours choisi, soit jusqu'à la direction et à l'organisation d'un service des ressources humaines, soit jusqu'au pilotage des PME-PMI. Également, l'étudiant diplômé saura assurer des responsabilités de chef de projet, de consultant, de responsable développement produit et ce tout secteur confondu. Il pourra également prétendre à la création de sa propre structure tout en étant capable de développer son activité. La demande en termes de reprise d'activités étant également forte - compte tenu d'une évolution de la pyramide des âges - ; il sera également capable d'intégrer et de dynamiser une structure déjà existante, qu'elle soit privée ou bien publique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La liste n'est pas exhaustive mais l'on peut citer :

- Propriétaire dirigeant de PME-PMI,
- Adjoint au dirigeant de PME-PMI,
- Direction agence bancaire / secteur professionnel,
- Responsable administratif d'une structure privée/publique,
- Consultant en gestion et organisation,
- Responsable d'un service de ressources humaines,
- Responsable Marketing/commercial/...
- Responsable développement d'un réseau de franchise,
- Chef de projet/Produit,
- Responsable développement produit,
- Chargé de mission innovation,
- Analyste fonctionnel,
- Analyste support,
- Ingénieur en technologie de l'information,
- Consultant (junior) en conduite du changement (junior),
- Chargé de veille,
- Gestionnaire d'applications système d'information.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 983 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 337

Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16473/>